AVIS DE CONCOURS

1ère année de la licence professionnelle : Entrainement Sportif

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports organise, **du 02 au 04 octobre 2023,** le concours d'accès à la première année de la licence professionnelle filière "**Entraînement Sportif**, au titre de l'année universitaire **2023/2024.**

Nombre de places : 40 places

Conditions de candidature

- Baccalauréat **scientifique** (Baccalauréat toutes séries pour les **sportifs de haut niveau**) ;
- Année d'obtention du Baccalauréat : **2023,2022 et 2021** ;
- **Vécu sportif justifié**.

Dossier de Candidature

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

- Formulaire de candidature (joint au présent avis) dûment renseigné et signé ;
- Copie du Baccalauréat ;
- Copies certifiées conformes des relevés des notes de l'examen régional et national du baccalauréat ;
- Licence fédérale et pièces justificatives du **vécu sportif** Copie de la carte nationale d'identité ;
- Autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Attestation de non-travail pour les étudiants ordinaires ;
- 01 photo d'identité récente, à coller sur le formulaire de candidature.

Modalités d'admission

- Présélection sur dossier ;
- Epreuves pratiques évaluant les aptitudes physiques et la spécialité sportive des candidats (Ne passeront à l'épreuve écrite que les candidats ayant satisfait aux épreuves pratiques)
- Epreuves écrites en français (Une note inférieure à 7/20 est éliminatoire) ;
- Entretien devant un jury ;

Ne passent à l'épreuve orale que les candidats ayant satisfait aux épreuves écrites.

Dates importantes

- Vendredi 08 septembre 2023 : Début de réception des dossiers de candidature ;
- Vendredi 22 septembre 2023 avant 15h00 : Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature ;
- Vendredi 29 septembre 2023 : Publication de la liste des candidats convoqués au concours ;
- Lundi 02 octobre 2023 : Début des épreuves du concours ;
- Vendredi 06 octobre 2023 : Publication de la liste des candidats définitivement admis.

IMPORTANT :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés directement, du lundi au vendredi de 9h à 15h, au Centre National des Sports Moulay Rachid (CNSMR), km 12, route de Meknès, Salé (à proximité de Dar Sikka), et les candidatures reçues par courrier seront rejetées.
- Les listes des candidats convoqués à chaque étape du concours seront publiées sur le site web (www.irfc.ma). Cette publication est considérée comme étant une convocation à passer l'épreuve suivante.
- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web (www.irfc.ma) et au CNSMR.
- Pour les candidats fonctionnaires qui seront admis au concours, la décision de poursuivre les études à plein temps est obligatoire pour l'inscription.
- A l'IRFC, la présence aux cours est obligatoire et le régime des études n'est pas interne.